



AVENANT N°2

LIGUE NATIONALE DE SPEEDWAY 2021

1.5- Pilote de remplacement (R/R)

Un pilote ne pouvant pas participer à un match ~~pour raison médicale ou qui s'est blessé~~ après la déclaration ~~annuelle~~ d'équipe ~~ou~~ dans les 4 jours qui précèdent le match (justificatif fourni ou sur avis du médecin de l'épreuve si la blessure survient pendant le match) pourra être remplacé par ses coéquipiers dans la limite d'une fois par pilote. Le pilote absent ne pourra être remplacé que par un pilote de catégorie identique ou inférieure.

Paris, le 16 septembre 2021